



UDK 811.133.1'367.625

811.163.42'367.625

Original scientific paper

Reçu le 25 septembre 2008

Accepté pour la publication le 26 février 2009

Problèmes posés par l'analyse contrastive des constructions verbales à complément essentiel en français et en croate

Darja Damić Bohač

Sanja Grahek

Faculté des Lettres, Zagreb

Dans ce travail, nous nous proposons de relever les problèmes de portée générale auxquels le chercheur se trouve confronté lorsqu'il entreprend une analyse contrastive des constructions verbales dans deux langues dont l'une, le français, est analytique, et l'autre, le croate, synthétique. Notre analyse, qui est restreinte aux constructions à complément essentiel, montre que la plupart des difficultés à résoudre découlent de deux problèmes primaires: la détermination des constructions croates qui seront considérées comme correspondantes aux constructions françaises, d'un côté, et, de l'autre, la question des équivalences au niveau des verbes eux-mêmes.

L'expérience linguistique que nous avons du français et du croate nous permet de supposer que la plupart des constructions verbales dans ces deux langues sont symétriques. Nous voulons dire par là que nous nous attendons à ce que la correspondance des schémas de complémentation verbale d'une langue à l'autre l'emporte sur les différences, comme dans le cas du verbe français *regarder* et de son équivalent croate *gledati*, qui appellent, tous les deux, un complément d'objet direct. D'autre part, il est incontestable que la correspondance n'est pas absolue: ainsi le verbe français *menacer* régit-il un complément d'objet direct, alors que son équivalent croate, *prijetiti*, s'accompagne d'un complément d'objet indirect





à valeur dative. A notre connaissance, une étude exhaustive tout aussi bien des correspondances que des différences entre les constructions verbales transitives française et croate n'a pas jusqu'ici été entreprise malgré la portée théorique et pratique évidente des conclusions auxquelles elle amènerait. Le présent travail se veut le premier pas menant à ce but: il est conçu comme un relevé des problèmes auxquels le chercheur se trouve confronté lorsqu'il entreprend l'analyse contrastive en question.

Une première série de problèmes a sans aucun doute trait aux choix relatifs à la délimitation du champ d'étude et à la détermination de l'appareil formel qui y sera appliqué. En d'autres termes, il convient de présenter tout d'abord les principes qui sous-tendent l'analyse. Nous considérons que leur choix doit être guidé principalement par le souci d'écartier les problèmes de description n'ayant pas une portée générale pour faire place à ceux qui en ont une.

Ce principe nous mène en premier lieu à limiter notre étude aux verbes admettant des compléments nominaux et/ou prépositionnels essentiels, choix qui nous semble justifié par le fait que les groupes verbaux qu'ils forment sont à l'origine du plus grand nombre de difficultés et d'incertitudes théoriques. En d'autres termes, si nous nous concentrons sur le domaine de la transitivité, c'est parce que la plupart des problèmes à résoudre se situe dans ce domaine précis.¹

Si, dans ce cadre-là, les verbes français servent de point de référence par rapport auquel on déterminera les correspondances ou bien les différences de construction dans les deux langues examinées,² la catégorisation des formes de complémentation qu'ils admettent se fera d'après les trois critères suivants:

¹ Nos analyses préliminaires montrent que le domaine de l'intransitivité ne présente pas autant de difficultés. Rares y sont les exemples d'asymétrie entre les deux langues examinées, tels l'exemple du verbe intransitif *aller*, qui exige un complément essentiel, à la différence de son équivalent croate *ići* ou bien l'exemple du verbe *habiter* qui est intransitif dans „habiter à N“ mais transitif dans „habiter N“, alors que son équivalent croate, *stanovati* (ou *živjeti*) n'est apte qu'à la construction intransitive.

² Il va sans dire que ce choix n'est pas motivé théoriquement. Il nous semble, tout simplement, qu'il est plus commode de prendre pour point de référence les constructions verbales françaises, dont la description (pour ne mentionner que les travaux de M. Gross et de ses collaborateurs) dépasse de loin celle des constructions verbales croates.





- (a) aptitude ou inaptitude à admettre des compléments essentiels,
- (b) nature des compléments (nominaux ou bien prépositionnels) requis par le sémantisme du verbe,
- (c) distribution des prépositions (*à, de, en, dans, sur, avec, d'avec, pour, contre...*) en fonction des traits syntaxico-sémantiques du verbe.

D'autre part, comme la recherche est centrée sur les constructions à complément essentiel,³ il convient de préciser ce qu'on entend par cette notion. Elle englobe non seulement les compléments d'objet mais tout aussi bien une classe spéciale des compléments dits circonstanciels de la grammaire traditionnelle – ceux appelés par l'incomplétude sémantique du verbe régissant. Et ce dernier point impose une prise de position sur les constituants en fonction d'attribut du sujet et d'attribut de l'objet. En effet, bien qu'ils soient, eux aussi, appelés par le sémantisme du verbe, ni l'un ni l'autre ne peuvent être considérés comme ses compléments car, au sein du groupe verbal, l'attribut du sujet prend en charge le gros de la prédication, le verbe n'en étant que la marque formelle, et l'attribut de l'objet n'est pas un constituant interne du syntagme nominal en fonction d'objet⁴ (donc d'un complément verbal) et, de plus, entretient avec lui le même rapport qu'un attribut du sujet avec le sujet.⁵ Seront donc exclues de l'analyse les constructions attributives et transitives-attributives.

En ce qui concerne le choix de l'appareil formel appliqué, il s'agit surtout de déterminer la forme sous laquelle les groupes verbaux seront décrits. Sur ce point, le choix est double: syntagme ou syntagmème. Etant donné que l'analyse est focalisée sur la relation entre le verbe et ses compléments, il convient de faire abstraction du sujet et de la relation prédicative entre le groupe sujet et le groupe verbal, constituants d'une

³ Le terme de complément essentiel a été introduit dans les grammaires dites « nouvelles » dans les années 70 pour désigner les compléments dont la construction dépend des traits syntaxico-sémantiques du verbe. A la différence des compléments de phrase, les compléments essentiels ne peuvent être déplacés ou supprimés sans que la phrase soit rendue incompréhensible (Cf. www.aidenet.eu/analyse10.htm 15.5.2007; www.synapse-fr.com/manuels/VERB_COMP.htm 15.5.2009).

⁴ A preuve le test de la pronominalisation.

⁵ Cf. Riegel et al. (1999: 240).





phrase bipartite. Pour la même raison, abstraction sera faite du sujet réel et du complément d'agent d'un verbe passif.⁶

Cela fait que notre choix s'arrête sur les groupes verbaux sous leur forme de syntagmèmes, dont nous nous proposons de décrire la structure interne. Pour la notion de syntagmème, nous nous appuyons sur Silić; Pranjković (2005: 261-266, 276), qui font correspondre la distinction entre syntagmèmes et syntagmes à la distinction entre unités extraphrastiques et unités intraphrastiques respectivement. Sous cet angle, les syntagmèmes sont des constructions syntaxiques constituées de tagmèmes (constituants du syntagmème) en rapport de dépendance. Lorsque le tagmème principal ou noyau du syntagmème est un mot variable, dans notre cas un verbe, celui-ci se trouve sous sa forme nominale sans indication de personne ou de temps. En tant qu'unité extraphrastique (unité de langue) le syntagmème s'oppose à ses réalisations paradigmatiques, syntagmes, qui sont des unités de la phrase (unités de parole).

Après avoir formulé les principes qui orientent l'analyse, nous nous pencherons à présent sur les problèmes auxquels le chercheur se trouve confronté même dans le cadre d'un champ d'étude délimité de la sorte.

Si l'on procède par ordre de généralité, les deux premières questions qui s'imposent sont les suivantes:

1. Quelles sont les constructions verbales à considérer comme symétriques dans deux langues dont l'une, le français, est analytique et l'autre, le croate, synthétique?

2. D'après quels critères établir l'équivalent croate d'un verbe français (ou vice versa)? C'est d'ailleurs du cadre de ces deux questions-là que relève la plupart des autres difficultés qui apparaissent dans l'analyse: celles-ci ne sont en fait que des aspects particuliers de ces deux problèmes généraux.

En ce qui concerne le premier problème (symétrie des constructions), nous croyons que sa solution repose essentiellement sur la comparaison de la manière dont les verbes sont répartis d'après leur rection dans les grammaires du français et celles du croate.

⁶ Les deux sont les équivalents structuraux du sujet avant l'application de la transformation impersonnelle ou bien passive, sous l'effet desquelles ils deviennent des séquences nominales postverbales.





La description habituelle de la rection verbale en grammaire française veut que la classification se fasse selon que les verbes ouvrent des positions de complément d'objet ou qu'ils l'excluent. Les verbes intransitifs excluent la présence d'un complément d'objet, alors que les verbes transitifs l'exigent. Ces derniers se sous-catégorisent en transitifs directs et transitifs indirects d'après le mode d'introduction de leur complément: sans préposition ou avec préposition respectivement (*regarder N*, *penser à N*, *douter de N*). «En revanche, les grammairiens croates appellent transitifs seuls les verbes qui demandent un complément d'objet direct (*dohvatiti nešto*) et rangent parmi les intransitifs non seulement les verbes qui n'admettent pas de complément d'objet mais tout aussi bien ceux qui admettent un complément d'objet indirect, prépositionnel (*paziti na nekoga*, *uzdati se u nekoga*, *žuditi za nečim*) ou non (*latiti se nečeg*, *suprostaviti se nekom*, *upravljati nečim*).»⁷ En croate, langue synthétique, la notion d'objet direct se définit par la forme accusative du syntagme nominal alors que l'objet dit indirect est celui qui se trouve à l'un des cas obliques,⁸ précédé ou non d'une préposition.

Les terminologies grammaticales française et croate diffèrent donc sur la classification des verbes d'après leur rection. Mais, cette différence terminologique est-elle le reflet d'une différence réelle de contenu? Nous ne le croyons pas, vu que c'est en fait par la gradation de leur caractère obligatoire que les grammairiens croates définissent tout aussi bien le complément d'objet direct que le complément d'objet indirect.⁹ Ceci dit, nous considérons qu'il est opportun de situer l'analyse dans le cadre formel fourni par la grammaire française, qui fonde la notion de complément d'objet selon un principe un, à savoir le caractère obligatoire de la séquence nominale postverbale. Cela veut dire que nous traiterons de transitifs indirects les verbes croates admettant un complément d'objet exprimé à un cas oblique (l'accusatif non prépositionnel excepté). Et nous distinguerons de plus au sein de cette classe les verbes qui gouvernent leur objet au datif non-prépositionnel de ceux qui admettent les compléments

⁷ S. Grahek (2004: 107, n. 124), trad. fr. D. Damić-Bohač.

⁸ Excepté l'accusatif non prépositionnel.

⁹ Cf. par exemple, Silić; Pranjković (2005: 274, 301).





d'objets indirects prépositionnels ou non : en effet, seuls les premiers sont comparables aux verbes français à complément dit d'attribution.

Pour ne pas entrer dans le débat du bien-fondé de la classification des verbes français d'après leur rection, débat théorique qui ne contribuerait ni à la formulation ni à la solution des problèmes posés par une analyse contrastive, nous distinguerons les sous-classes de verbes tout simplement selon les différentes formes de leur complémentation, c'est-à-dire la variable X dans le schéma de décomposition du syntagme verbal: $SV \rightarrow V + X$.¹⁰ Nous dirons donc que, d'un point de vue formel, un syntagme verbal est:

1. intransitif lorsque son verbe n'a pas de complément (la variable X est nulle):

$SV \rightarrow V_{\text{intr}}$ (*récidiver, partir*)

2. transitif lorsque son verbe a un complément directement relié au verbe (la variable X d'un verbe transitif direct est réécrite par GN), ou un complément relié au verbe par une préposition (la variable X d'un transitif indirect est réécrite par GP):

$SV \rightarrow V_{\text{tr}} + GN$ (*attacher N, appeler N*).

$SV \rightarrow V_{\text{tr}} + GP$ (*penser à N, douter de N*).

3. doublement transitif lorsque son verbe est suivi de deux compléments; dans la plupart des cas, un complément est direct et l'autre indirect:

$SV \rightarrow V_{\text{tr}} + GN + GP$ (*confier N à N, présenter N à N*).

mais la combinaison de deux compléments indirects n'est pas exclue :

$SV \rightarrow V_{\text{tr}} + GP_1 + GP_2$ (*parler de N à N*).

Cette classification ne s'écarte en rien du cadre habituel de la description de la rection verbale dans les grammaires françaises déjà présentée plus haut.¹¹ Nonobstant, elle se voit mise en question par certains grammairiens, qui semblent rejoindre sur ce point les grammairiens croates en considérant

¹⁰ Cf. M. Riegel et al. (1999 : 216).

¹¹ On la retrouve dans les grammaires françaises traditionnelles telles que Grevisse (1969) et Wartburg ; Zumthor (1958), dans les grammaires inspirées des résultats des recherches linguistiques modernes, telles que





comme transitifs seuls les verbes admettant un complément direct et en conférant aux transitifs indirects le statut d' intransitifs.¹²

En revanche, les interprétations de la transitivité dans les grammaires croates ne présentent pas de telles divergences. Les grammairiens sont quasiment unanimes sur la classification des verbes d'après leur rection telle que nous l'avons présentée plus haut.¹³

D'autre part, bien que nous ayons opté pour le cadre descriptif caractéristique de la grammaire française, la grammaire croate nous semble pouvoir donner une contribution importante à l'analyse sur un point précis. Nous nous référons là à une particularité de la description de la rection verbale n'apparaissant pas en grammaire française, et qui est la distinction de la rection forte ou faible suivant que la forme casuelle du complément est déterminée par les propriétés lexico-grammaticales du verbe régissant (il s'agit alors d'un complément d'objet) ou par sa signification lexicale (il s'agit dans ce cas d'un complément circonstanciel).¹⁴ En grammaire française, la rection est interprétée comme la propriété qu'à un verbe de déterminer le mode de construction de son complément d'objet,¹⁵ et le statut des compléments essentiels à valeur circonstancielle reste flou sur ce point. C'est là que l'opposition entre rection forte et rection faible peut aider. Elle fournit, en effet, des critères de délimitation des compléments essentiels à valeur d'objet (ils dépendent des propriétés lexico-grammaticales du verbe) de ceux qui ont une valeur circonstancielle (ils ne dépendent que des propriétés lexicales du verbe) d'une part et, de l'autre, des compléments circonstanciels essentiels de ceux qui ne sont que facultatifs.

Baylon; Fabre (1978), Béchade (1986), Chevalier et al. (1964), Dubois ; Lagane (1986), Papić (1984), de même que dans les grammaires à orientation linguistique au sens strict, comme le sont Bonnard (2001) et Riegel et al. (1999).

¹² Ce point de vue apparaît dans Grevisse; Goosse (1993: 393), ainsi que dans Le Goffic (1994) et Wagner; Pinchon (1962).

¹³ Elle est adoptée dans, par exemple, Babić et al. (1991), Barić et al. (1979), Katičić (1986) et Silić; Pranjković (2005).

¹⁴ Cf. Silić; Pranjković (2005 : 264).

¹⁵ Cf. Dubois et al. (2001 : 399).





Reste à élaborer la question du degré de correspondance des schémas de complémentation dans les deux langues examinées.

Nous commencerons par rappeler qu'à la différence du français, où l'ordre des syntagmes constitue la marque essentielle des fonctions grammaticales, ce rôle est en croate dévolu aux flexions.¹⁶ Ainsi l'objet direct est-il normalement marqué par l'accusatif (*prodavati kuću*) et, dans certains contextes (nom non-nombrable et forme négative, respectivement), par le génitif partitif (*kupiti kruha, imati nade*) et par le génitif slave (*ne osjećati nikakva mirisa, ne prodavati imanja*), tous les deux étant remplaçables par l'accusatif (*kupiti kruh, imati nadu, ne osjećati nikakav miris, ne prodavati imanje*). L'objet indirect se trouve, lui, à tous les autres cas obliques, qu'il soit construit directement (*odreći se svega, pomagati bližnjima, prijetiti odmazdom*) ou par l'intermédiaire d'une préposition, cas auquel même l'accusatif est admis (*odustati od natjecanja, postupati prema pravilima, razumijeti se u glazbu, sanjati o uspjehu, surađivati s kolegama*).

Nous appuyant sur les considérations précédentes, nous chercherons, à présent, à déterminer les correspondances entre les schémas de complémentation verbale en français et en croate. Pour ce faire, nous rappellerons en bref les trois choix de base qui nous indiquent la direction à prendre: la classification des verbes (et donc des constructions verbales) français selon les différentes formes de leur complémentation (v. p.5 ci-dessus), l'adaptation à cette classification de celle habituellement proposée pour les verbes croates (v. p.5 ci-dessus) et, enfin, la distinction de la rection forte et de la rection faible en tant que critère de délimitation de deux classes de compléments essentiels (v. p.6 ci-dessus). A partir de là, nous déduisons les schémas de correspondance suivants pour l'analyse:

I. RECTION NULLE → COMPLEMENT CIRCONSTANCIEL

Construction intransitive à complément facultatif

fr.: V + [GP]

cr.: V + [GP]

Max dort (depuis longtemps).

Max spava (već dugo).

¹⁶ Notre présentation des marques formelles des fonctions grammaticales en croate dans la suite du texte se base sur Silić, Pranjković (2005: 300-303).





II. RECTION FAIBLE → COMPLEMENT CIRCONSTANCIEL

Construction intransitive à complément essentiel

fr.: V + GP

cr.: V + GP

Max habite à Florence. **Max habite.*

Max stanuje u Firenci. **Max stanuje.*

III. RECTION FORTE → COMPLEMENT D'OBJET

(a) Construction transitive directe

fr.: V + Ø+N

cr.: V + Ø+N_{Acc. (et substitués)}

Max protège cet enfant. **Max protège.*

Max štiti to dijete. **Max štiti.*

(b) Construction transitive d'attribution (complément d'attribution, porteur du cas datif)

fr.: V + à+N (commutable avec un pronom conjoint)

cr.: V + Ø+N_{Dat.}

Max ressemble à son frère. **Max ressemble.*

Max sličī bratu. **Max sličī.*

(c) Construction transitive indirecte

fr.: V + prép.+N (non commutable avec un pronom conjoint)

cr.: V + Ø/prép.+N (à tous les cas obliques, prépositionnels ou non, excepté l'accusatif et le locatif non prépositionnels)

Tous dépendent de Max. **Tous dépendent.*

Svi ovisе o Maxu. **Svi ovisе.*

Tous pensent à Max. **Tous pensent.*

Svi misle na Maxa **Svi misle.*

Tous s'occupent de Max. **Tous s'occupent.*

Svi se bave Maxom. **Svi se bave.*

Tous comptent sur Max. **Tous comptent.*

Svi računaju na Maxa. **Svi računaju*

(d) Construction doublement transitive

fr.: V + GN + GP





cr.: $V + N_{Acc.} + \emptyset/prép.+N$ (à tous les cas obliques prépositionnels ou non, excepté l'accusatif et le locatif non prépositionnels)

Max a confié ses enfants à son frère. **Max a confié.*
Max je povjerio djecu bratu. **Max je povjerio.*
Max compare la vie à une aventure. **Max compare.*
Max uspoređuje život s pustolovinom. **Max uspoređuje.*

fr.: $V + GP_1 + GP_2$

cr.: $V + \emptyset/prép.+N + \emptyset/prép.+N$ (datif non prépositionnel + instrumental / locatif prépositionnel / accusatif prépositionnel; instrumental prépositionnel + locatif prépositionnel)

Max parle de ses projets à son frère. **Max parle.*
Max govori o svojim planovima bratu. **Max govori.*

fr.: $V + GN + GP$

Max apprend la danse à Marie. **Max apprend.*

cr.: $V + GN + GN$

Max uči Mariju ples. **Max uči.*

Un point de notre schéma exige une explication supplémentaire. Il concerne les raisons de la répartition des constructions indirectes en deux groupes différents. Celle-ci s'explique par le fait que le français connaît deux types de compléments indirects introduits par la préposition *à*. Le premier, dit parfois complément d'attribution, véhicule la valeur dative (*écrire à son frère* → *lui écrire*) et correspond en croate aux formes datives non-prépositionnelles (*pisati bratu* → *pisati mu*). Le deuxième type, dit parfois prépositionnel par opposition au premier, ne traduit pas la valeur dative (*penser à son frère* → *penser à lui*) et correspond en croate aux compléments d'objet indirect prépositionnels (*misliti na brata* → *misliti na njega*). Leur différence sémantique trouve son expression formelle dans la pronominalisation, où la distribution des formes conjointes (complément d'attribution) et des formes disjointes (complément prépositionnel) des pronoms personnels s'explique justement par la valeur dative des pronoms conjoints, vestiges d'un ancien système casuel.

A partir du cadre d'analyse établi ci-dessus, l'examen des verbes particuliers, quel que soit le corpus, aura pour but principal la détermination





du degré de correspondance de leur type de complémentation dans les deux langues examinées. Comme nous l'avons mentionné tout au début de notre travail, il est à supposer que les constructions de la majorité des verbes comparables soient syntaxiquement symétriques, comme c'est le cas des verbes illustrant notre schéma. Ceci dit, nous n'excluons en aucune manière l'existence de champs d'asymétrie, dont seule une analyse exhaustive pourra déterminer le domaine et la portée. Nous ne ferons ici que d'en donner une idée, en présentant des séries d'exemples qui témoignent des différences dans la manière dont les deux langues définissent les relations dans la réalité extra-linguistique.

Une série d'exemples nous montre que la correspondance n'est pas parfaite même dans le domaine de l'opposition fondamentale entre constructions directes et constructions indirectes : ainsi *admirer, applaudir, envier, féliciter, flatter, menacer, remercier* sont-ils transitifs directs alors que leurs équivalents croates (*diviti se, pljeskati, zavidjeti, čestitati, laskati, prijetiti, zahvaliti*) requièrent un complément indirect au datif non-prépositionnel (complément d'attribution).

Dans une autre série de cas, l'asymétrie au sein de l'opposition entre constructions directes et constructions indirectes ne s'avère que partielle, le verbe français étant susceptible de deux types de constructions, dont une seule correspond à son équivalent croate. Le verbe *hériter*, par exemple, peut construire son objet directement (*hériter une maison*) ou bien indirectement (*hériter d'une maison*) alors qu'en croate l'objet de l'héritage est toujours exprimé par un complément à l'accusatif (*naslijediti kuću*).

Dans le domaine des constructions indirectes, on observe des cas d'asymétrie syntaxique due à des différences lexicales relevant du plan sémantique: ainsi les verbes *prêter* et *emprunter*, qui requièrent tous les deux un complément d'attribution (*prêter un livre à quelqu'un, emprunter un livre à quelqu'un*) correspondent en croate à un seul lexème, *posuditi*, qui rend la différence de sens entre les deux verbes français par l'emploi de deux types de constructions, l'une caractérisée par l'emploi du datif non-prépositionnel (*posuditi knjigu nekome*), l'autre par l'emploi du génitif précédé de la préposition *od* (*posuditi knjigu od nekoga*).

Et les facteurs menant aux deux types d'asymétrie présentés ci-dessus (illustrés par *hériter* d'un côté et par *prêter* et *emprunter* de l'autre) se combinent dans les cas tels que les suivants:





L'ambiguïté de la construction *acheter des fleurs à quelqu'un* (= «les acheter pour quelqu'un» et «les acheter à quelqu'un qui est fleuriste») disparaît en croate: celui pour qui on achète quelque chose est désigné par le datif non-prépositionnel (cas de symétrie: *kupiti nešto nekomu*), alors que le vendeur à qui l'on achète quelque chose est désigné par le génitif introduit par la préposition *od* (cas d'asymétrie: *kupiti nešto od nekoga*). De même, aux significations des deux constructions du verbe *demandar*, l'une indirecte, l'autre directe, correspondent deux verbes croates, *pitati* et *tražiti*, qui gouvernent tous les deux un objet direct à l'accusatif: *demandar à quelqu'un* – *pitati nekoga*, *demandar quelqu'un* (par exemple, au téléphone) – *tražiti nekoga*.

L'examen de notre schéma révèle, pour sa part, un champ d'asymétrie de portée plus générale, à savoir l'existence en croate d'un type de construction doublement transitive que le français rejette et qui est la combinaison d'un verbe avec deux compléments d'objet directs. Ainsi le verbe *demandar*, employé comme doublement transitif, combine un complément d'objet direct et un complément d'attribution (*demandar quelque chose à quelqu'un*) alors que son équivalent croate, *pitati*, combine deux compléments d'objet directs (*pitati nekoga nešto*). Cette spécificité du croate mérite d'être mentionnée à part vu qu'elle touche à une question fort intéressante, celle des constructions qui existent dans une langue et pas dans l'autre.

Pour terminer notre illustration des champs d'asymétrie au sein des constructions verbales françaises et croates, nous attirerons l'attention sur un point très particulier. A l'inverse du français, où les oppositions aspectuelles sont ordinairement marquées par l'emploi des temps verbaux (*lire / avoir lu*), et très rarement au niveau lexical déjà (comme dans le cas de *aller / s'en aller* ou *mener / amener / emmener*), le croate les traduit presque régulièrement au niveau lexical déjà, par l'emploi de la préfixation et, dans de nombreux cas, les verbes imperfectifs intransitifs transformés en perfectifs par préfixation changent de construction et deviennent transitifs (*plivati rijekom / preplivati rijeku, spavati po danu / prespavati dan*).¹⁷ En principe, cela nous mènerait à établir des différences de constructions entre les différentes formes d'un seul verbe français et deux (ou même plusieurs) verbes croates. L'approche précise à ce phénomène reste toutefois à discuter.





Par un enchaînement logique, tous les exemples d'asymétrie syntaxique que nous venons d'examiner nous amènent à la deuxième question de portée générale posée au début de notre travail, et qui est, rappelons-le, celle de savoir d'après quels critères établir l'équivalent croate d'un verbe français (ou vice versa)? Et puisqu'il est évidemment impossible d'établir dans tous les cas un rapport terme à terme vu le nombre élevé de verbes dont la signification varie en fonction de sa construction syntaxique, nous répondrons à cette question en disant que, là où un rapport terme à terme est exclu, les équivalences seront établies non pas au niveau des verbes mêmes (en tant qu'unités lexicales) mais au niveau de leurs constructions particulières.

Soit, par exemple, le verbe *manquer*:

En tant qu'intransitif (*un élève qui manque trop souvent*), il a pour équivalent le verbe croate *izostajati*. Suivi d'un complément d'objet direct (*manquer sa vie, manquer une marche, manquer une occasion, manquer son train*), il correspond aux verbes croates *promašiti* et *propustiti*. Construit comme transitif indirect avec la préposition *à*, il aura pour équivalent le verbe croate *nedostajati* si son objet a la valeur d'un complément d'attribution (*manquer à quelqu'un*) et le verbe croate *iznevjeriti* si l'objet correspond à un complément prépositionnel (*manquer à ses principes*). En tant que verbe transitif indirect dont le complément d'objet est introduit par la préposition *de* (*manquer de pain, manquer d'imagination*), il sera l'équivalent du verbe croate *nemati*.¹⁸

En guise de conclusion, nous récapitulerons les principes essentiels qui, à nos yeux, peuvent orienter l'analyse contrastive des constructions verbales françaises et croates à complément essentiel dans une bonne direction:

L'analyse gagne à être située dans le cadre formel fourni par la grammaire française, qui fonde la notion de complément d'objet sur le caractère obligatoire de la séquence postverbale, ce qui permet de traiter d'intransitifs seuls les verbes excluant la présence d'un complément

¹⁷ Cf. Babić et al. (1991: 674 § 595).

¹⁸ Il va sans dire que nous présentons là, à titre d'illustration, une description simplifiée du profil syntaxique du verbe *manquer* et de ses équivalents croates.





d'objet. D'un autre côté, le statut des compléments essentiels à valeur circonstancielle restant flou dans la grammaire française, il convient d'introduire dans l'analyse l'opposition de la rection forte et de la rection faible (notions figurant en grammaire croate), qui permet de distinguer d'une part les compléments essentiels à valeur d'objet de ceux qui ont une valeur circonstancielle et, de l'autre, les compléments circonstanciels essentiels de ceux qui ne sont que facultatifs. La sous-classification des verbes transitifs en transitifs directs et transitifs indirects est à faire dans le cas du français d'après le mode d'introduction de leur complément alors que dans le cas du croate ce critère s'accompagne de celui de la forme casuelle sous laquelle le complément apparaît. D'un autre côté, l'analyse gagne en clarté si l'on répartit en deux groupes différents les constructions indirectes caractérisées par la présence d'un complément à valeur dative (complément d'attribution) et celles au sein desquelles le complément ne traduit pas cette valeur.

Nous dirons, à la fin, que l'analyse du profil syntaxique des verbes dans les deux langues examinées doit se fixer comme but la détermination du *degré de correspondance* des schémas de complémentation verbale relevés, ce degré variant de la symétrie parfaite à l'asymétrie totale en passant par la symétrie (ou, si l'on veut, l'asymétrie) partielle. Et comme cette dernière se présente sous diverses modalités, l'analyse aura pour but second de les préciser.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Babić, S. et al. (1991). *Povijesni pregled, glasovi i oblici hrvatskoga književnog jezika*. Zagreb, HAZU Globus, Nakladni zavod.
- Barić, E. et al. (1979). *Priručna gramatika hrvatskoga književnog jezika*. Zagreb, Školska knjiga.
- Baylon, C., Fabre, P. (1978). *Grammaire systématique de la langue française*. Poitiers, Fernand Nathan.
- Béchade, H.-D. (1986). *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Paris, PUF.
- Bonnard, H. (2001). *Les trois logiques de la grammaire française*. Bruxelles, Duculot.
- Chevalier, J.-C. et al. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Larousse.





- Dubois, J., Lagane, R. (1986). *La nouvelle grammaire du français*. Paris, Larousse.
- Dubois et al. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- Grahek, S. (2004). *Fakultativni tipovi francuske rečenice*. Zagreb, FF press.
- Grevisse, M. (1969). *Le Bon usage*. Gembloux, Duculot.
- Grevisse, M., Gosse, A. (1993). *Le Bon usage*. Paris-Leuvain-la-Neuve, Duculot.
- Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*. Paris, Herman
- Le Goffic, P. (1994). *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- Le Goffic, P., Combe McBride, N. (1975). *Les constructions fondamentales du français*. Paris, Hachette-Larousse.
- Katičić, R. (1986). *Sintaksa hrvatskoga književnog jezika*. Zagreb, JAZU Globus.
- Papić, M. (1984). *Gramatika francuskog jezika*. Beograd, Zavod za udžbenike i nastavna sredstva.
- Riegel, M. et al. (1999). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Silić, J., Pranjković, I. (2005). *Gramatika hrvatskoga jezika za gimnazije i visoka učilišta*. Zagreb, Školska knjiga.
- Wagner, R.L., Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- Wartburg, von W. i Zumthor, P. (1958). *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne, Francke.
- www.aidenet.eu/analyse10.htm 15.5.2007
- www.synapse-fr.com/manuels/VERB_COMP.htm 15.5.2009

PROBLEMI ANALIZE FRANCUSKIH I HRVATSKIH GLAGOLSKIH KONSTRUKCIJA S OBVEZATNOM DOPUNOM

Ovaj je rad zamišljen kao uvod u kontrastivnu analizu francuskih i hrvatskih glagolskih konstrukcija s obvezatnom dopunom. U njemu naime nastojimo izdvojiti probleme općenitoga značaja koji nužno prate takvu analizu te predložiti načelna rješenja. Početna usporedba pokazuje da se većina teškoća s kojima se lingvist u tom okviru susreće može vezati uz dva temeljna pitanja. Prvo se od njih tiče samih konstrukcija: Koje glagolske konstrukcije u jednom analitičkom jeziku kakav je francuski i u jednom sintetičkom jeziku kakav je hrvatski smatrati usporedivim? Na to pitanje u radu odgovaramo predlažući i obrazlažući jednu od mogućnih shema simetričnih konstrukcija. Drugo se pitanje tiče glagola kao pojedinačnih jedinica: Temeljem kojih mjerila utvrđivati hrvatske ekvivalente francuskih glagola? Na to pak pitanje odgovaramo zaključujući da ekvivalencije valja tražiti ne na razini samih glagola kao leksičkih jedinica već na razini njihovih mogućnih konstrukcija budući da je u velikom broju slučajeva nemoguće uspostaviti odnos jedan prema jedan uslijed toga što značenje glagola varira ovisno o njegovoj konstrukciji.





D. Damić Bohač & S. Grahek, *Problèmes posés par l'analyse contrastive ...* - SRAZ LIII, 285-300 (2008)

Mots clefs: syntaxe contrastive, français et croate, constructions verbales, compléments essentiels, syntagmèmes

Ključne riječi: kontrastivna sintaksa, francuski i hrvatski, glagolske konstrukcije, obvezatne dopune, sintagmeme

Darja Damić Bohač
Département d'Études Romanes
Faculté des Lettres de l'Université de Zagreb
Ivana Lučića 3
10000 Zagreb, CROATIE
ddbohac@ffzg.hr

Sanja Grahek
Département d'Études Romanes
Faculté des Lettres de l'Université de Zagreb
Ivana Lučića 3
10000 Zagreb, CROATIE
sgrahek@ffzg.hr

